



BULLETIN D'INSCRIPTION STAGE CEILLAC

www.sat-shala.com
contact.satshala@gmail.com

NOM ET PRENOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ CODE POSTAL _____

DATE DE NAISSANCE ____ / ____ / _____ SEXE M F

TÉL _____ EMAIL _____

Avez-vous déjà pratiqué le Yoga Vinyasa ? Oui Non

Si oui à quelle fréquence ? _____

Dates de stage à Ceillac _____

Places limitées attribuées selon l'ordre d'arrivée des inscriptions. Merci de vous inscrire dans un délai de 2 mois avant la date prévue du stage.

L'inscription est confirmée après envoi du bulletin d'inscription et paiement versé mais aussi après confirmation de réservation auprès du gîte Le Petit Chalet.

Règlement

Par virement (merci de nous envoyer un email)

Par chèque à l'ordre

En espèce

MERCI DE REMPLIR ET SIGNER CE BULLETIN D'INSCRIPTION POUR VOUS INSCRIRE À L'UN DE NOS STAGES À CEILLAC. VOUS POUVEZ NOUS LE RENDRE EN MAIN PROPRE, NOUS LE RENVOYER PAR EMAIL OU NOUS L'ENVOYER PAR LA POSTE À L'ADRESSE SUIVANTE :

SAT SHALA // Stéphanie Lutembacher
48 bd Michelet
13008 Marseille

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Pour confirmer votre inscription vous devez :

- Régler le montant des cours de Yoga (soit 175€)
- Avoir obtenu une confirmation de réservation en demi-pension auprès de www.lepetitchalet.fr.

Pour les règlements :

- Par chèque : merci de joindre votre chèque avec le bulletin d'inscription à l'ordre Stéphanie Lutenbacher
- Par virement : nous envoyer le bulletin d'inscription par email à l'adresse contact.satshala@gmail.com et nous vous enverrons nos coordonnées bancaires
- Les règlements en espèces se feront exclusivement en main propre

Conditions d'annulation :

Seule la présentation d'un certificat médical pour blessure et donc impossibilité de pratique du Yoga sera acceptée pour cause d'annulation et remboursement des cours de Yoga, soit 175€.

J'ai lu et accepte les présentes conditions générales de vente.

DATE ET SIGNATURE SUIVI DE LA MENTION « LU ET APPROUVÉ »